

GRUPE MAURICE GARCIN

15 agences immobilières à votre service depuis 1938 !

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Nos honoraires sont libres et fixés d'un commun accord entre les deux parties pour les fonds de commerces, pas de porte ainsi que les murs commerciaux et les terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf si une convention est précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 € à 50 000 €	5 000 € maxi
De 50 001 à 100 000 €	7 000 € maxi
De 100 001 € à 150 000 €	8 % TTC maxi
De 150 001 € à 300 000 €	7 % TTC maxi
De 300 001 € à 500 000 €	6 % TTC maxi
Au-delà de 500 001 €	5 % TTC maxi
Garage de 0 € à 15 000 €	2 000 € TTC maxi
Tarifs constructeurs	5 % TTC maxi
Estimation, succession, donation	568 € TTC maxi

μ

PROFESSIONNEL DE LA TRANSACTION IMMOBILIERE DANS LE VAUCLUSE

Transaction-Location-Gestion-Syndic

SASU R1 Agence Maurice Garcin – 44 boulevard Albin Durand 84200 CARPENTRAS - SIRET : 852 994 524 00027 RCS Avignon, représenté par Mr Nicolas ROUVEL

Cartes professionnelles n°8401 2020 000 045 178, Emise le 05/05/2023, validité jusqu'au 03/05/2026 délivrée par la préfecture d'Avignon portant les mentions "Transactions sur immeubles et fonds de commerces" pour un montant de 120 000 €

Garanti(e) par la Caisse de Garantie de l'Immobilier GALIAN assurance 89 rue La Boétie – 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € Titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°00031196904 Ouvert auprès de CIC à Carpentras.

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.